

## APPEL DE CANDIDATURES

**POSTES DE TITULAIRES DE CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA  
CONSEIL DE RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES  
(CRSH, NIVEAU 1 OU 2)**

*Date d'affichage : 7 août 2024*

La Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Laval lance un appel à candidatures pour des Chaires de recherche du Canada (niveau 1 ou 2) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

La Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH) a pour mission de promouvoir l'enseignement et la recherche dans plusieurs domaines, fédérés autour de ses quatre départements (Département des sciences historiques ; le Département de langues, linguistique et traduction ; le Département de littérature, théâtre et cinéma et le Département d'information et de communication) qui explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions. La recherche, au sein de ces unités, est menée par une communauté scientifique de plus d'une centaine de personnes. Par leurs projets parmi les plus innovateurs en sciences humaines, en arts et en lettres, les chercheurs et les chercheuses et les créatrices et les créateurs de la Faculté contribuent notamment à renouveler notre compréhension des grands enjeux historiques, culturels, linguistiques, communicationnels, littéraires et artistiques des sociétés contemporaines et passées. Animé par une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, l'environnement de recherche de la Faculté compte sur des ressources scientifiques et technologiques qui la placent à l'avant-scène des pratiques d'aujourd'hui.

Engagée dans son milieu et dans la collectivité, l'Université Laval s'inscrit comme un partenaire majeur de grands acteurs de la Ville de Québec et contribue aux innovations canadiennes en matière de développement, de recherche et de transfert des connaissances. Par le partage des savoirs, la mise en valeur de ses expertises et sa culture d'inclusion des diversités, elle contribue à l'essor de la communauté de façon durable. L'Université Laval rayonne internationalement grâce à plus de 300 centres, chaires, instituts et autres regroupements de recherche, dont 92 chaires de recherche du Canada. La communauté lavalloise regroupe plus de 1 665 membres du corps professoral et plus de 47 000 étudiantes et étudiants. Pour en savoir davantage sur l'Université Laval, visitez [www.ulaval.ca](http://www.ulaval.ca). Pour mieux connaître la Ville de Québec, consultez <https://www.quebecregion.com/fr/>.

### ***Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)***

L'Université Laval rejette toute forme de discrimination, favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les personnes candidates. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Nous accueillons et encourageons les candidatures de personnes racisées ou appartenant à une minorité visible, de femmes, de personnes des Premiers Peuples au Canada (autochtones), de personnes en situation de handicap, de minorités ethniques, de personnes des communautés 2ELGBTQI+, ainsi que de toutes les personnes qualifiées ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de diverses communautés.

En choisissant l'Université Laval, vous pourrez bénéficier des mesures d'intégration suivantes :

- des journées d'accueil pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs
- du mentorat par des pairs
- des cours de français gratuits pour vous et la personne conjointe
- un soutien à l'installation dans la ville de Québec et une aide à la recherche d'emploi pour votre conjointe ou conjoint, pour les professeures et professeurs provenant de l'international
- une exemption d'impôts (sous certaines conditions)

L'Université Laval a publié en novembre 2020 une mise à jour de son [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) (PDF) en vue d'accroître la représentativité, aux postes de titulaires de CRC au sein de notre institution, des personnes issues des quatre groupes désignés, à savoir les femmes et les personnes de la diversité de genre, les personnes en situation de handicap, les Autochtones, et les personnes appartenant à une minorité visible.

L'Université Laval a fait des progrès importants pour combler les écarts de représentation parmi ses titulaires de CRC. Des efforts supplémentaires demeurent requis pour atteindre les cibles de représentation des échéances 2025, 2027 et 2029. Pour de plus amples explications sur les justifications de ces engagements envers l'EDI ainsi que pour connaître les écarts de représentation que l'Université doit combler d'ici 2029, nous vous invitons à [consulter les pages web dédiées à l'EDI ainsi que celles du Programme des CRC](#).

### ***Profil recherché***

Le [Programme de chaires de recherche du Canada](#) (CRC) vise à attirer et retenir certains des chercheurs et chercheuses parmi les plus accomplis et prometteurs au monde.

### **Pour les chaires de recherche de niveau 1**

Les chaires de niveau 1 dites « seniors » sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme des leaders mondiaux dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de sept ans et renouvelable une fois, sont d'une valeur de 200 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 1 doivent détenir un statut de professeur titulaire ou de professeur agrégé près de la titularisation.

## **Pour les chaires de recherche de niveau 2**

Les chaires de niveau 2 dites « juniors » sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des leaders dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de cinq ans et renouvelable une fois, sont d'une valeur de 100 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire. Une allocation de recherche de 20 000\$ par année accompagne les chaires de niveau 2 lors des 5 années du premier mandat. Cette allocation doit servir pour les coûts directs de la recherche.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 2 doivent détenir un statut de professeur adjoint ou de professeur agrégé ou alors posséder les qualifications nécessaires pour occuper un poste à ce niveau. De plus, les candidates et candidats doivent être des chercheurs qui ont été actifs dans leur domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature.

*Les candidates et candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et dont la carrière a été interrompue pour des raisons mentionnées dans la section ci-dessous peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de justification de la chaire de niveau 2 du Programme. Pour obtenir plus d'information, prière de communiquer avec Alexandra Godbout ([alexandra.godbout@vrr.ulaval.ca](mailto:alexandra.godbout@vrr.ulaval.ca)) au Vice-rectorat à la recherche, la création et l'innovation de l'Université Laval.*

## ***Interruptions de carrière, situations personnelles et mesures d'adaptation***

L'Université Laval reconnaît que les interruptions ou ralentissements de carrière (ex. congé de maternité ou parental, congé de maladie prolongé ou formation clinique) ainsi qu'un handicap peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les candidates et candidats sont ainsi invités à expliquer, le cas échéant, ces effets afin qu'ils soient pris en compte lors de l'évaluation de leur candidature. De plus, des mesures d'adaptation peuvent être offertes, en toute confidentialité, aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, notamment en matière d'accessibilité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, nous vous invitons à communiquer avec Julie-Anne Séguin ([rh@flsh.ulaval.ca](mailto:rh@flsh.ulaval.ca)) à la direction de la Faculté des lettres et des sciences humaines.

## ***Description du poste***

Le statut de titulaire d'une Chaire de recherche du Canada permet de dédier davantage de temps à des travaux de recherche dans sa charge professorale. Les fonctions incluent les activités de recherche, de publication et de rayonnement, l'enseignement aux trois cycles d'études, l'encadrement aux deuxièmes et troisièmes cycles, et toute autre activité prévue à la convention collective des professeurs et professeures de l'Université Laval.

Les candidates et les candidats devront posséder un doctorat dans une discipline enseignée ou connexe à celles enseignées à la Faculté des lettres et des sciences humaines et devront fournir la preuve de leur excellence en enseignement et en recherche.

Dans le cadre de cet appel, la Faculté accueille les candidatures qui s'inscrivent dans les départements suivants :

- **Littérature, théâtre et cinéma** : Le Département de littérature, théâtre et cinéma est ouvert à recevoir des candidatures dans toutes les thématiques couvertes par les programmes du département pour une chaire de recherche du Canada de niveau 1 ou 2.
- **Information et communication** : Le Département d'information et de communication est ouvert à recevoir des candidatures dans toutes les thématiques couvertes par les programmes du département pour une chaire de recherche du Canada de niveau 2.
- **Langues, linguistique et traduction** : Le Département de langues, linguistique et traduction souhaite recevoir des candidatures de chercheuses et chercheurs formés en didactique des langues secondes pour une chaire de recherche du Canada de niveau 2 dans la thématique « Bi/plurilinguisme en milieu scolaire francophone ». Les activités de recherche de cette CRC s'intéresseront à des enjeux importants pour les milieux scolaires qui voient la composition de leurs groupes d'élèves au primaire et au secondaire se diversifier sur les plans linguistiques et culturels.

### **Exigences**

Le Programme des Chaires de recherche du Canada est fondé sur un engagement indéfectible à l'égard de l'excellence en recherche et en formation. Les candidates et candidats doivent démontrer un apport différentiel important comparativement à des chercheuses ou chercheurs œuvrant dans le même domaine à l'international. Cet apport différentiel se définit par une évaluation globale des réalisations des personnes candidates notamment en enseignement, en recherche, en supervision d'étudiantes et d'étudiants, en publication, en transfert de connaissances et en leadership.

La personne choisie par le département devra ensuite franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval (voir les critères de la [grille d'évaluation](#)) dans le cadre des [concours de sélection des CRC](#) et une évaluation par le Programme de CRC.

Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité des candidates et candidats, veuillez consulter le site Web [Programme de chaires de recherche du Canada](#).

### **Dossier de candidature pour l'évaluation #1**

- Une **courte lettre de présentation pour la sélection facultaire** qui précise le niveau de la chaire (1 ou 2) et à quel département la personne souhaite que sa candidature soit présentée (Information et communication; Langues, linguistique et traduction; Littérature, théâtre et cinéma). Les candidatures ne peuvent être soumises qu'à un seul département. Cette lettre ne sera pas déposée avec votre dossier de candidature pour l'évaluation #1.
- Un **curriculum vitae** en format PDF. Il s'agit du CV des CRC et les instructions détaillées sont décrites dans le document [Instructions aux personnes candidates](#) (PDF), [gabarit Word](#) pour la partie 1 du CV.
- Une **description du programme de recherche** (maximum 6 pages) et de **l'effet structurant** (maximum 1 page) en format PDF. Les instructions détaillées sont décrites dans le document [Instructions aux personnes candidates](#) (PDF).
- Le [formulaire d'auto-identification](#) complété.

Les renseignements fournis sont traités en toute confidentialité et seules les personnes ayant besoin d'avoir accès à cette information pourront y avoir accès.

L'ensemble du dossier doit être envoyé en un seul courriel, à l'adresse [rh-crc@fish.ulaval.ca](mailto:rh-crc@fish.ulaval.ca) au plus tard le **24 septembre 2024 à 16h** (heure du Québec).

Un comité d'évaluation sera formé dans chacun des départements participant à cet appel. Ce comité analysera les dossiers de candidatures reçus au terme de la période d'affichage. Par la suite, les assemblées départementales devront approuver la candidature afin que le dossier soit transmis au vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation (VRRCI) en vue de l'évaluation #1.

La personne choisie par le département devra ensuite franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval dans le cadre des [concours de sélection des CRC](#) et une évaluation par le Programme de CRC.

## Étapes du concours et soumission des candidatures

- Fin de la période de réception des candidatures pour le concours facultaire: 24 septembre 2024, 16h (heure du Québec):
- Évaluation des candidatures par les départements concernés et rencontres avec les personnes candidates dont les dossiers auront été retenus: 24 septembre au 24 octobre 2024. Les personnes candidates retenues pourraient être appelées à bonifier leur dossier en vue d'être soumis au concours institutionnel.
- Dépôt d'un avis d'intention au VRRCI: 24 octobre 2024
- Dépôt des dossiers complets au VRRCI: 11 novembre 2024 à 16h (aucun retard ni ajout accepté)
- Annonce des résultats de l'évaluation #1: semaine du 3 février 2025
- Dépôt des lettres facultaire au VRRCI: 7 avril 2025
- Annonce des résultats finaux: début mai 2025
- Dépôt au Secrétariat des Programmes Inter-organismes à l'Intention des Établissements (SPIIE-fédéral): 21 octobre 2025

**Date d'entrée en fonction :** Au plus tôt au printemps 2026 (en fonction de la date de l'annonce du SPIIE). L'embauche dans un poste de professeure ou professeur est conditionnelle à l'obtention d'une Chaire de recherche du Canada, et par conséquent à la réussite de toutes les étapes du processus de sélection.